

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT EN CLASSE OUVERTE A L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE MIRECOURT	
Lieu d'exercice	Hôpital psychiatrique de MIRECOURT
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. - Arrêté du 02 avril 2005 - Création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux et de santé.
Titre requis	CAPA-SH option D ou diplôme équivalent
Profil	<ul style="list-style-type: none"> • La durée hebdomadaire d'enseignement est de 24 heures plus 108 heures annualisées pour la concertation. • L'enseignant exerce dans la classe de l'hôpital de jour et à l'hôpital temps plein.
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer pour chaque élève un parcours scolaire s'inscrivant dans son projet de soin individualisé. • Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet personnalisé de scolarisation pour chaque élève. • Fédérer un réel enseignement de groupe articulé avec les projets individuels. • Mettre en place un pédagogie motivante et différenciée, adaptée à l'âge des élèves, à partir des projets personnalisés de scolarisation, en référence au socle commun de connaissances et de compétences et aux programmes de l'école. • Travailler en équipe avec les professionnels de l'établissement, avec les enseignants des établissements scolaires qui accueillent ces élèves en inclusion et dans le cas de classe externalisée avec les enseignants de l'école d'accueil.
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'ASH et ses évolutions réglementaires ainsi que la sphère médico-sociale. • Avoir les capacités relationnelles pour un véritable travail de collaboration et de partenariat avec l'équipe médicale dans le respect des compétences et des identités professionnelles de chacun. • Etre en mesure d'affirmer et de conserver son identité professionnelle d'enseignant au sein d'une équipe thérapeutique. • Savoir se distancier face aux problématiques liées au handicap ou à la maladie. • Maîtriser les théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages et les approches pédagogiques différenciées et individualisées. • Faire preuve d'ambition pour ces élèves, ce qui nécessite une importante capacité d'adaptation.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN ASH